

ÉDUCATION. Avec la nouvelle réforme, les premières épreuves ont lieu dès janvier

Les lycéens de 1^{re} s'apprêtent à passer le bac

« **ÇA SE PRÉPARE** plutôt bien... » Dès ce premier mois de l'année, les élèves de 1^{re} vont passer des épreuves du bac. Une première, due à la réforme du baccalauréat. Entre le 20 janvier et le 5 février, tous devront plancher sur un devoir de contrôle continu en langues vivantes et en histoire-géographie.

Aux lycées Millet, Grignard et dans tous les établissements manchois, les proviseurs sont sur le qui-vive. « Nous préparons les convocations pour les élèves », explique Jean-Denis Peyret, le proviseur du lycée Victor-Grignard à [Cherbourg](#).

« Un devoir ordinaire »

Dans son établissement, les lycéens passeront l'épreuve d'histoire-géographie le 20 janvier, celle d'anglais le 22 et celle de langue vivante II le 23. « C'est un devoir ordinaire. La seule différence, c'est que les élèves vont plancher sur le même sujet tous en même temps. Les professeurs se sont concertés pour sélectionner les sujets parmi une base de données. Ils m'en ont proposé trois ou quatre, et j'ai choisi », détaille le proviseur.

À [Millet](#), la direction de l'établissement, en concertation avec les professeurs, a choisi d'attendre le mois de février pour organiser les épreuves. « Ce sera la semaine 6. L'organisation se prépare doucement. Comme nous sommes habitués à gérer les épreuves du bac blanc, ce n'est pas trop problématique. Mais nous réfléchissons aux dernières modalités », note la proviseure adjointe, Maryvonne Person.

Pour tous, les épreuves se dérouleront dans les salles de classe habituelles. « Nous allons être attentifs à la fraude et au copiage. Les élèves seront côte à côte, mais nous avons été attentifs à ne regrouper que des petits effectifs », précise encore Jean-Denis Peyret.

Rassurer les élèves

